



OS₃ | PLAN 2023

EAU'CIROYEN

Sensibiliser, communiquer, informer, éduquer, former ; faire de tous les Calédoniens des hydro-éco citoyens

RÉSULTATS ATTENDUS

- Information de la population qui devient pleinement consciente et engagée sur les enjeux liés à la protection de la ressource
- Baisse de la consommation avec objectifs chiffrés : -30% d'ici 2013
- Communication vers les autorités coutumières pour un soutien sur la gestion et facturation
- Formation et changement comportemental de toutes les parties prenantes

ACTEURS CONCERNÉS



GNC : compétence enseignement primaire, cadre législatif pour la connaissance et la diffusion des données, agence sanitaire et sociale, direction de l'enseignement, de la fonction publique, de la jeunesse, de la culture, de la citoyenneté ; En charge des contrôles sanitaires, police de l'eau, étude et mesure sur la ressource, gestionnaire du patrimoine mondiale



État : compétence enseignement secondaire et supérieur, Radio et télévision publiques



Coutume : officier civil coutumier, sensibilisation des chefferies



Citoyens : informés, consultés, impliqués dans la transmission de l'information



Province : direction de l'environnement et de la culture, garde nature



Acteurs économiques : consultés, informés et partenaires des opérations de sensibilisation.



Communes : tarification du service d'eau, hygiène et salubrité, police municipale, centres périscolaires et extra-scolaires



Introduction

01. Mobiliser les acteurs de l'eau

02. Du diagnostic aux orientations prioritaires



03. Orientations stratégiques et plan d'action

04. Perspectives et conclusion



Table des matières

RÉGIONS TYPOLOGIQUES CONCERNÉES



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET PLAN D' ACTIONS

OS3.1. SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À LA SITUATION DE L'EAU EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le premier objectif opérationnel vise à sensibiliser l'ensemble des Calédoniens aux enjeux relatifs à la ressource en eau et aux milieux aquatiques. Il s'agit d'abord de mieux informer les populations sur l'état des ressources en eau, des menaces et des risques associés (événementiel, pose de panneaux d'information à proximité des enjeux). La mise

en place de la facturation doit également être accompagnée par des actions de sensibilisation adaptées afin de faciliter l'acceptation de la « valeur » de l'eau et des services associés. L'implication active du citoyen dans la gestion du bien commun constituera un degré abouti de sensibilisation.

3.1.1		Faire prendre conscience des menaces et des enjeux liés à l'eau	
3.1.1.1	MT	Installer des drapeaux et des panneaux d'affichage sur les sites de baignade en rivière et en mer	 
3.1.1.2	CT	Pose de panneaux indicateurs risques incendies à l'entrée des ressources stratégiques	 
3.1.1.3	CT	Organiser des campagnes de communication grand public sur les différentes pressions et les menaces qui pèsent sur les ressources en eau et les milieux aquatiques	 
3.1.1.4	CT	Porter à la connaissance du public les cartes d'aléas ou de risques liés à l'eau (notamment PUD, MARPOUS sur terres coutumières) ; organiser et animer des réunions publiques de présentation de ces données	 
3.1.1.5	CT	Créer des espaces d'échanges et de partage des pratiques culturelles (feux, intrants)	 

... / ...



3.1.1.6	CT	Proposer des journées ou événements inter-institutions à destination des usagers à l'échelle du Pays		
3.1.1.7	MT ★	Organiser une conférence annuelle "EAU" lors de la journée mondiale de l'eau (22 mars)		
3.1.2 Utiliser la tarification du service comme vecteur de sensibilisation ; informer et alerter le consommateur				
3.1.2.1	CT	Informer de manière régulière sur les systèmes alternatifs : opportunités et risques qu'ils présentent		
3.1.2.2	MT ★	Promouvoir les bons gestes et outils en faveur de la réduction de la consommation : rédiger et diffuser sur internet le guide des bons gestes		
3.1.2.3	MT ★	Expliquer la facture d'eau aux usagers, améliorer le détail de la facture d'eau, y intégrer un historique des consommations et des articles de sensibilisation		
3.1.2.4	CT	Joindre aux factures d'eau des articles de sensibilisation/vulgarisation sur l'eau en général		
3.1.2.5	CT	Mettre en place un historique des consommations sur la facture		
3.1.2.6	CT	Informer les consommateurs par sms en cas de consommations anormales		
3.1.2.7	CT	Diffuser un livret de vulgarisation « interprétation des bulletins d'analyses d'eau » à l'attention du grand public		
3.1.2.8	CT	Mettre en place une tarification à blanc pour les unités de distribution (UD) sans facturation		
3.1.3 Impliquer les populations et les acteurs locaux dans les actions de bonne gestion des milieux aquatiques et de restauration écologique				
3.1.3.1	CT	Impliquer le grand public dans la construction des outils pédagogiques		
3.1.3.2	CT	Mettre en place des concours photo/vidéo		
3.1.3.3	MT ★	Impliquer les riverains dans les actions de restauration et d'entretien de cours d'eau : proposer des chantiers/actions		
3.1.3.4	MT ★	Organiser et mettre en œuvre avec les chasseurs locaux des campagnes de chasses pour la limitation des espèces invasives sur les bassins versants producteurs d'eau potable (lutte contre les surdensités de cerfs et cochons sauvages notamment)		

... / ...



3.1.3.5	CT	Associer les acteurs locaux à l'élaboration de projets ; organiser la concertation / Former les acteurs de l'eau et les élus à la co-construction et concertation participative dans l'élaboration de projets		
3.1.3.6	CT	Impliquer davantage la population dans l'élaboration des documents d'urbanisme		
3.1.3.7	CT	Communiquer sur les techniques et bonnes pratiques de préservation des milieux aquatiques		

OS3.2. DÉPLOYER DES PLANS DE SENSIBILISATION PAR TYPE DE PUBLICS : AGIR PAR CIBLES

Considérant qu'un message est d'autant mieux perçu qu'il est adapté à la population visée, il est proposé différentes actions plus spécifiquement orientées : vers les jeunes, garants de l'avenir de l'eau ; vers les agriculteurs utilisateurs très spécifiques de la ressource ; vers les entreprises pour lesquelles

l'eau est un facteur de production et un enjeu de responsabilité sociale et environnementale ; vers les élus décideurs des orientations de la politique de l'eau et enfin vers les services publics impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques.

3.2.1		Faire des jeunes des hydro-éco-citoyens		
3.2.1.1	MT ★	Déployer un programme "réseaux sociaux" eau en direction des jeunes		
3.2.1.2	MT ★	Faire rentrer l'eau et ses enjeux dans l'école, les programmes et manuels scolaires		
3.2.1.3	MT	Mettre en place un partenariat avec l'Éducation publique et privée pour planifier et établir les programmes de formation et les outils associés (exemple mallette pédagogique)		
3.2.1.4	CT	Renforcer et pérenniser la place de la thématique de l'eau dans la formation IFM et ESPE (instituteurs et professeurs des écoles)		
3.2.1.5	MT	Insérer la thématique de l'eau calédonienne dans les formations diplômantes (post-bac)		
3.2.1.6	CT	Intégrer la thématique "eau" dans les formations BAFA, BAFD		
3.2.1.7	CT	Ouvrir des bourses avec affectation spéciale pour des formations "eau", hydrologie ou hydrogéologie à l'extérieur du pays		
3.2.1.8	MT	Créer un outil "journée événement eau" à destination des écoles avec visites, présentations, etc...		

... / ...



3.2.1.9	MT	Mettre en place des temps forts enfants/parents sur la thématique eau		
3.2.1.10	CT	Sensibiliser et former le monde associatif encadrant de la jeunesse à l'eau		
3.2.1.11	CT	Renforcer les interventions des acteurs de l'eau dans les structures périscolaires et extra-scolaires		
3.2.2 Faire des agriculteurs des hydro-éco-citoyens				
3.2.2.1	MT ★	Sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de gestion quantitative (prélèvements, irrigation) et qualitative de l'eau (pollutions diffuses, épandages, rejets) en partenariat avec la chambre d'agriculture et les provinces		
3.2.2.2	CT	Organiser, à l'attention des agriculteurs et sur le terrain, des journées de sensibilisation aux bonnes pratiques culturales		
3.2.2.3	CT	Inciter les agriculteurs gros consommateurs d'eau potable à utiliser des ressources alternatives (autres que l'eau distribuée par le réseau AEP)		
3.2.2.4	CT	Proposer des journées/événements inter-institutions à l'échelle du pays avec les professionnels de l'agriculture		
3.2.2.5	CT	Encourager les pratiques et les équipements hydro économes		
3.2.2.6	CT	Élaborer un plan « eau agricole » et le diffuser à tous les agriculteurs		
3.2.2.7	CT	Organiser, dans le domaine de l'eau agricole, la sensibilisation, la formation, l'actualisation et le partage des connaissances des formateurs de l'agriculture et des techniciens agricoles (ADECAL, provinces, chambre d'agriculture, associations,...)		
3.2.2.8	MT	Mettre en place des coopérations techniques et formatives avec d'autre pays (Australie, Nouvelle-Zélande, etc.) pour la formalisation de parcours de développement de compétences		
3.2.2.9	MT	Créer des outils techniques de cogestion et de partage de l'eau pour la gestion dynamique des prélèvements		
3.2.2.10	CT	Encourager l'utilisation des systèmes basse-pression pour diminuer les coûts de fonctionnement des réseaux et les pertes en eau		
3.2.2.11	MT	Encourager l'utilisation des systèmes gravitaires pour diminuer les coûts de fonctionnement des réseaux		

... / ...



3.2.3		Faire des entreprises des hydro-éco-citoyennes		
3.2.3.1	CT	Inciter les industriels gros consommateurs d'eau potable à utiliser les ressources alternatives		
3.2.3.2	MT ★	Mettre à la disposition du grand public les résultats d'analyse des eaux rejetées dans le milieu naturel par les entreprises (ICPE) et par les zones industrielles		
3.2.3.3	CT	Créer et déployer, avec la chambre des métiers et de l'artisanat, un dispositif de sensibilisation et d'information sur la situation et les enjeux de l'eau, à l'attention des artisans et des commerçants		
3.2.3.4	CT	Créer et déployer, à l'attention des entreprises de Ducos et des zones d'activités concertées, un dispositif de sensibilisation et d'information sur la situation et les enjeux de l'eau		
3.2.3.5	CT	Créer et déployer, à l'attention des entreprises minières et de leurs sous-traitants, un dispositif de sensibilisation et d'information sur la situation et les enjeux de l'eau		
3.2.3.6	CT	Créer et déployer, à l'attention des entreprises touristiques et de loisirs, un dispositif de sensibilisation et d'information sur la situation et les enjeux de l'eau		
3.2.3.7	CT	Créer un challenge de l'entreprise hydro-éco-citoyenne		
3.2.3.8	CT	Mettre en place, à l'attention des entreprises, un dispositif d'information et de communication sur la politique de l'eau et ses déclinaisons juridiques et économiques		
3.2.3.9	CT	Mettre à disposition des entreprises (mines, artisanat, industries, loisirs) des kits pédagogiques et mallettes d'information, déclinés selon les activités concernées		
3.2.4		Faire des élus des hydro-éco-citoyens		
3.2.4.1	CT	Présenter le projet de politique de l'eau en réunion des maires, notamment après chaque élection municipale		
3.2.4.2	CT	Sous l'égide de la MISE, proposer aux maires (à l'occasion de réunions des associations de maires ou des conseils municipaux) et aux élus provinciaux, des rencontres sur les sujets liés à la gestion de l'eau		
3.2.4.3	MT ★	Porter annuellement les indicateurs de la politique de l'eau à la connaissance de tous les élus		
3.2.4.4	CT	Porter à la connaissance des communes, des responsables coutumiers, les cartes d'aléas (notamment PUD, MARPOUS sur terres coutumières) ; organiser et animer des réunions de présentation des cartes d'aléas auprès des collectivités, chefferies et populations coutumières		

... / ...



Introduction

01. Mobiliser les acteurs de l'eau

02. Du diagnostic aux orientations prioritaires

03. Orientations stratégiques et plan d'action

04. Perspectives et conclusion



Table des matières

3.2.4.5	MT ★	Mettre des outils d'information à la disposition des maires et des coutumiers		
3.2.4.6	CT	Informier et outiller les collectivités sur les enjeux de la mise en place d'une facturation de l'eau		
3.2.4.7	CT	Mettre en place, à l'attention des élus, une formation sur la situation et les enjeux de l'eau		
3.2.4.8	CT	Associer les acteurs locaux à l'élaboration de projets ; organiser la concertation		
3.2.4.9	MT	Définir les modalités et la périodicité du contrôle des normes sanitaires dans le cadre de la communication obligatoire par les communes des résultats d'analyses de la qualité des eaux de baignade (eaux douces et eau de mer)		
3.2.4.10	CT	Fixer la périodicité obligatoire de la diffusion des bulletins d'analyses d'eau de consommation aux administrés		
3.2.4.11	MT ★	Élaborer avec les provinces les évolutions CAFI, CODEV, CASE, DISPAP pour focaliser les aides sur les équipements et pratiques hydro économes		
3.2.4.12	CT	Valoriser les pratiques hydro-éco citoyennes par la mise en place d'un label type "pavillon bleu"		
3.2.5 Faire des agents des services publics et des collectivités des hydro-éco-citoyens				
3.2.5.1	CT	Proposer et soutenir des événements ou journées d'information et de formation "eau" pour les services d'animation, de culture, pour les maisons de quartier, les médiathèques, etc... des communes et des provinces		

OS3.3. CRÉER ET PILOTER UNE FORCE ET DES MOYENS DE SENSIBILISATION ; ORGANISER L'ACTION

Une sensibilisation efficace nécessite des outils et des moyens adaptés. Il s'agit d'abord de pouvoir développer un savoir-faire propre à cet objectif et de disposer de personnes référentes, spécifiquement dédiées aux activités de vulgarisation, de

sensibilisation et d'information. En appui à ces missions, il est indispensable de disposer de supports et vecteurs d'information spécifiques tels que des guides de bonnes pratiques, du matériel pédagogique ou encore un portail internet.

3.3.1 Identifier et mobiliser les « médiateurs » de l'eau				
3.3.1.1	CT	Constituer une équipe dédiée à l'animation des actions de vulgarisation, de sensibilisation et d'information à l'attention des divers publics-cibles ; définir et mettre en œuvre la feuille de route de cette équipe		
3.3.1.2	CT	Constituer une équipe de référents techniques « eau » par institution ; définir et mettre en œuvre la feuille de route de cette équipe		

... / ...



3.3.1.3	MT ★	Mettre en place des référents « eau » dans les tribus ou les villages et former ces référents aux questions liées à la gestion de l'eau		
3.3.1.4	CT	Créer des brigades d'information du grand public		
3.3.1.5	CT	Monter un groupe de travail pour la vulgarisation des bulletins d'analyses d'eau		
3.3.1.6	CT	S'appuyer sur les conseils de l'eau ou sur la future organisation locale, ainsi que sur les mairies pour sensibiliser la population locale aux enjeux de l'eau		
3.3.1.7	MT	Former, lorsqu'elles existent, les structures locales de gestion de l'eau (conseils de l'eau) à l'utilisation des outils de sensibilisation en sessions inter-conseils de l'eau		
3.3.1.8	CT	Mettre à la disposition des structures locales de gestion de l'eau les outils de communication et de sensibilisation aux enjeux de l'eau		
3.3.1.9	CT	S'appuyer sur le réseau des experts de l'eau (CRESICA) ; établir une convention de partenariat		
3.3.1.10	MT ★	S'appuyer sur les réseaux scolaires public et privé, informer et impliquer les responsables d'établissements et les enseignants ; établir une convention de partenariat avec le vice rectorat et les enseignements privés pour former et informer les directeurs d'établissement et les enseignants		
3.3.1.11	CT	Impliquer les acteurs de l'eau dans les structures de mise en œuvre et/ou de pilotage des politiques locales de gestion de l'eau		
3.3.1.12	CT	Impliquer les acteurs de l'eau dans les structures de gouvernance de la politique de l'eau (participation à la représentation d'un collège d'acteurs)		
3.3.2		Créer les supports et vecteurs d'information et de sensibilisation aux enjeux de l'eau		
3.3.2.1	MT	Animer un « Portail Eau », site internet qui centralise les données relatives à la ressource en eau		
3.3.2.2	MT ★	Créer une application « Eau.nc » d'information et d'alerte, permettant notamment à la population de déclarer les accidents, anomalies ou dysfonctionnements constatés dans la gestion de l'eau		
3.3.2.3	CT	Créer et diffuser une newsletter « eau »		
3.3.2.4	CT	Créer, mettre à jour et mettre à disposition des acteurs de l'eau des maquettes et panneaux sur le cycle de l'eau		

... / ...



3.3.2.5	CT	Rédiger un guide des bons gestes pour bien utiliser l'eau ; diffuser ce guide sur internet		
3.3.2.6	MT	Établir avec les habitants et diffuser un guide des bonnes pratiques d'ingénierie écologique pour les travaux dans les cours d'eau		
3.3.2.7	MT	Établir et diffuser un guide des bonnes pratiques d'ingénierie écologique pour les travaux de lutte contre l'érosion		
3.3.2.8	CT	Créer un livret de vulgarisation « interprétation des bulletins d'analyses » à destination du grand public		
3.3.2.9	MT	Créer un label destiné aux acteurs de l'eau pour récompenser les bonnes pratiques		
3.3.2.10	CT	Valoriser les résultats des travaux sur le lien culturel et traditionnel à l'eau pour créer des outils de sensibilisation adaptés		
3.3.2.11	MT	Créer un support de communication spécifique sur la politique de l'eau pour diffuser le suivi régulier de ses indicateurs		
3.3.2.12	MT ★	Créer un indice de la qualité des eaux de consommation calédonniennes		
	MT ★	Créer un indice SCAL'EAU		
3.3.2.13	CT	Créer un répertoire des outils de communication et de sensibilisation existants		

INDICATEURS D'IMPACT

- La consommation d'eau moyenne par jour et par habitant base TO 2019
- Le nombre de contrôles-qualité disponibles sur la plateforme Eau NC TO 2020
- Le nombre de signalements d'accidents, anomalies ou dysfonctionnements constatés dans la gestion de l'eau sur la plateforme Eau NC TO 2020
- Le nombre de contrôles non conformes sur la plateforme Eau NC TO 2020
- La fréquentation du site Eau NC TO 2020
- La consommation en litres/hectare dans l'agriculture dans les zones sensibles à la pénurie d'eau, base TO 2020

